

**Procès-verbal  
Conseil municipal  
Corporation de la ville de Brampton**

**Le 9 avril 2014**

CW099-2014

1. Que le comité du Conseil réunit le 2 avril 2014 reçoive la délégation suivante au sujet du **service de livraison du courrier à domicile assuré par Postes Canada** :
  1. Motilall Sarjoo, président, conseil du travail de la région de Peel
  2. Mark Brown, coordonnateur de campagne, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP);
2. Que le personnel fasse rapport au comité sur les coûts payés par la ville et la région de Peel pour nettoyer le papier, les déchets et les rebuts autour des boîtes postales communautaires qui se trouvent dans la municipalité;
3. Attendu que les municipalités du Canada ont un intérêt financier direct à l'égard de la sécurité et de la stabilité du service postal du pays, qui leur fournit un moyen sûr de communiquer avec leurs contribuables et la certitude de pouvoir obtenir à temps le paiement des impôts et des autres frais;

Attendu que Postes Canada, un modèle de réussite du secteur public, a annoncé son intention d'éliminer la livraison du courrier à domicile au Canada, ce qui risque de compromettre la stabilité du service postal canadien, la certitude des communications et des moyens de paiement et la fiabilité des transactions commerciales;

Attendu que le changement annoncé par Postes Canada aura pour effet de transférer aux municipalités des coûts et des obligations, notamment en ce qui concerne la propriété et les emprises municipales, les travaux d'infrastructure, comme le revêtement et l'éclairage, et la surveillance policière nécessaire pour prévenir le vandalisme, les graffitis et le vol de courrier;

Attendu que ce changement fondamental visant le système de communications du Canada est sans précédent dans les pays du G7 et qu'il a été annoncé en l'absence d'une consultation sérieuse auprès des municipalités, de la clientèle de Postes Canada et des travailleuses et travailleurs des postes;

Qu'il soit résolu que la Fédération canadienne des municipalités demande au gouvernement du Canada d'enjoindre à Postes Canada de maintenir le système actuel de livraison du courrier à domicile.

/mp scfp 1979